

7e Concours chorégraphique amateur

Samedi 23 mars 2019
13h



Fiche D'inscription

CATEGORIES :

| | Solo | Duo | Groupe |
|-----------------------------|------|-----|--------|
| Enfants : 8 /12 ans | | | |
| Ados : 13/17 ans | | | |
| Jeunes adultes et pré-pro * | | | |

* cette catégorie s'adresse aux danseurs de plus de 17 ans et/ou aux danseurs de plus de 15 ans ayant plus de 5h de danse par semaine.

CHOREGRAPHIE:

Titre :

Durée :

Titre de la musique :

Quelques mots :

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 mars inclus.

Les frais de participations sont les suivants :

5€ par candidat 8/12ans

10€ par candidat 13ans et +

(Un candidat qui participe à plusieurs chorégraphies ne payera qu'une fois.)

LES PARTICIPANTS :

Le concours est ouvert à tous à partir de 8ans, toutes disciplines confondues. Un participant peut participer en son nom à trois pièces chorégraphiques maximum (mais un seul solo) . Tout participant mineur doit fournir une autorisation parentale. En cas de différence d'âge des participants pour une chorégraphie, la catégorie retenue sera celle du plus vieux pour les duos, et pour les groupes, la catégorie retenue sera définie en fonction du plus grand nombre par tranche d'âge

CHORÉGRAPHIE:

La chorégraphie doit durer entre 1,30 et 2,30 min . (3 min pour les groupes)
Elle sera notée par le jury en fonction de ses qualités techniques, artistiques et musicales. Les membres du jury tiendront compte des capacités techniques des participants en fonction de leur âge et de leur nombre d'années de pratique de la danse.

MUSIQUE:

Les participants choisissent leur morceau préalablement coupé selon leur besoin , qu'ils apportent le jour du concours sur clé usb avec leurs noms.

COSTUMES ET DECORS :

Les costumes et décors sont libres et ne doivent pas mettre en danger les danseurs .

ORGANISATION DU CONCOURS :

Le concours se déroule dans l'après midi, il est gratuit sur entrée libre . Les placements et sélections lumières se font le matin même . Les horaires de répétition seront définis sur les convocations.

PRIX :

Ils sont décernés par le jury à la fin de la journée , ils sont sans appel .

Ils sont les suivants par catégorie : 1er, 2e, 3e, Prix coup de coeur.

Le Prix du public concerne toutes les catégories confondues.

Les participants ont bien pris connaissance des conditions générales du concours et s'engagent à les respecter .

Date et signature

Bonne chance à tous !

Artistiquement . Lucile et Manon , Cie Synolu .